



## Bloc-Notes

### MAIRIE

☎ 04 76 52 24 29 - Fax : 04 76 52 42 33

Horaires d'ouverture au public :

lundi de 13h à 19h, mardi de 13h à 17h,  
mercredi de 8h à 17h, jeudi, vendredi de 13h à 17h

Site internet : [www.saint-nazaire-les-eymes.fr](http://www.saint-nazaire-les-eymes.fr)

Nouvelle adresse Mél. : [mairie.sne@orange.fr](mailto:mairie.sne@orange.fr)

Services techniques ☎ 04 76 52 91 21

Agence postale communale ☎ 04 76 52 24 25

Horaires d'ouverture au public :

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h,  
mercredi de 9h30 à 12h et 13h30 à 17h,  
samedi de 10h à 12h

Levée du courrier : 8h30, pas de levée le samedi

*Exceptionnellement l'agence postale sera fermée le  
lundi 28 juin et le mardi 29 juin.*

Cantine ☎ 04 76 52 43 55

Halte-garderie les P'tits loups ☎ 04 76 52 34 80

Portage des repas à domicile ☎ 04 76 52 24 29

Bibliothèque municipale L'oiseau Lyre

Horaires d'ouverture au public :

mardi de 16h à 18h,  
mercredi de 10h30 à 12h et de 17h à 19h,  
vendredi de 16h à 18h, samedi de 11h à 12h

### Prochaines publications :

#### Le bulletin d'été :

Parution dans la semaine du 28 juin.

#### L'essentiel spécial associations :

Parution dans la semaine du 23 août  
date limite de dépôt des articles vendredi 30 juillet

Les articles doivent être envoyés à

[michele.flamand@wanadoo.fr](mailto:michele.flamand@wanadoo.fr)

ou être déposés en mairie sous enveloppe  
avec la mention *Pour l'essentiel spécial associations.*

## Agenda de juin

Le symbole ① indique que ce sujet fait l'objet d'un article plus détaillé dans ce numéro.

- **Dimanche 30 mai** : au Pré de l'Eau à Montbonnot à 10h : messe avec l'évêque du diocèse
- **Jeudi 3, vendredi 4 et samedi 5 juin** : festival d'arts vivants à Montbonnot ①.
- **Samedi 5, dimanche 6 juin** : festival *Savoirs en partage-Mémoire d'antan 1850/1950* à Fort Barraux ①.
- **Dimanche 6 juin** : Les Décou'Vertes en Chartreuse ①.
- **A partir du 8 juin** : exposition d'aquarelles à la bibliothèque municipale L'oiseau Lyre ①.
- **Mardi 15 juin et jeudi 17 juin** : cours de découverte du yoga organisés par la section Zen'ltude – Yoga de l'association Sport et culture ①.
- **Samedi 19 juin** : grande fête du village, la St Jean, de 15h à 2h ①.

## Notez-le

### ■ AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence postale sera exceptionnellement fermée le lundi 28 et le mardi 29 juin.

### ■ ENQUETE SUR LES RESSOURCES ET LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES

L'INSEE réalise jusqu'au 26 juin 2010 une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Quelques ménages de la commune seront contactés par un enquêteur de l'INSEE qui sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

### ■ ECOLE MATERNELLE : PRÉ-INSCRIPTIONS 2010

Les familles des enfants nés en 2007 (entrée en petite section à la rentrée 2010) et les familles nouvellement arrivées sur la commune qui souhaitent inscrire leurs enfants à la rentrée 2010 à l'école maternelle de St Nazaire doivent prendre contact avec la directrice, Françoise AUBRY (de préférence le lundi), afin de procéder à une pré-inscription ☎ 04 76 52 17 26. Cette démarche est importante pour la prévision des effectifs à la rentrée 2010.

### ■ RECENSEMENT

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en avril, mai et juin 1994 doivent se faire recenser en mairie à compter du jour anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'au 30 juin 2010, munis de leur carte nationale d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille.

# Informations générales

## ■ Ligne 6020 – Restons mobilisés

Je vous avais alertés dans le numéro d'avril de l'Essentiel de changements possibles dans le tracé de la ligne de bus 6020 qui verrait son départ à St Ismier et non plus Crolles, obligeant les personnes se rendant au lycée du Grésivaudan ou au centre ville de Grenoble, et aux gares à changer de bus.

Ce dossier avance et s'oriente actuellement vers le maintien du départ de la ligne à Crolles et de la desserte du lycée du Grésivaudan à Meylan, mais avec un terminus au Grand Sablon ce qui implique de prendre le tram ou deux trams suivant la destination en centre ville.

Or une enquête réalisée en 2008 montrait que St Nazaire générerait 180 trajets par jour en échange avec l'agglo; 98 en échange avec le "centre" de Grenoble, c'est-à-dire entre l'hôtel de ville et la gare, 30 après Victor Hugo et jusqu'à la gare, ce chiffre a sans doute augmenté depuis.

J'ai donc adressé aux divers représentants des instances politiques concernées (Conseil général, SMTC, SEMITAG, AOTU du Grésivaudan), un courrier détaillant les conséquences d'un tel changement :

- **Une augmentation des coûts** pour les tickets achetés à l'unité, et cela concerne un certain nombre de voyageurs : en effet à l'achat d'un ticket bus, il faudra rajouter l'achat d'un ticket tram ... ce qui augmente le prix du bus pour se rendre au centre ville ou aux gares routières (ticket bus : 3,20 euros, et ticket tram 1,40 euros) ce qui représente 9,20 euros pour l'aller retour.

- **Une augmentation importante du temps de parcours** : des habitants de St Nazaire, fréquentant actuellement la ligne 6020 ont calculé le temps des parcours d'aujourd'hui et de ce qu'il pourrait être demain. De leur analyse il ressort que dans le sens St Nazaire – Grenoble le temps de parcours augmente de +4mn à + 20mn suivant les destinations. Dans le sens Grenoble-St Nazaire ce temps supplémentaire est encore plus important et devient absolument rédhibitoire puisque le temps de parcours augmente de +27mn, + 38mn, voire beaucoup plus suivant les destinations. **Les usagers n'auront pas d'autre alternative que de reprendre la voiture et ce sera un véritable échec de la politique transports et développement durable du Conseil général.**

- **La perte de l'accès direct au centre ville et à la gare alors que les aménagements « voie bus » sont récents.** La 6020 est une ligne qui fonctionne bien, puisque c'est une des lignes Transisère qui transporte le plus grand nombre d'usagers. Or quand on coupe une ligne, on perd généralement une part importante de la clientèle car la rupture de charge fait perdre un temps précieux et les habitants, là encore, reprendront leur voiture.

Pour toutes ces raisons, j'ai donc réitéré ma demande auprès de ces instances pour préserver **l'accès direct** au centre ville et aux gares (routière et ferroviaire) pour les habitants de St Nazaire par la ligne 6020.

Je vous tiendrai informés de l'évolution de ce dossier **mais restez mobilisés et continuez à signer la pétition.**

Janine DUBUS

## ■ Recherche de personnes ou familles desireuses d'accueillir des jeunes

Le SAPMN (Service d'Adaptation Progressive en Milieu Naturel) dépendant de la sauvegarde de l'enfance de l'Isère, recherche des personnes ou des familles pour héberger des jeunes âgés de 14 à 18 ans, pour une durée d'environ 6 mois.

Ces jeunes sont porteurs d'un projet professionnel ou de formation et présentent une forte volonté d'insertion.

Les personnes ou familles concernées, comme les jeunes, bénéficient d'un soutien éducatif et psychologique, assuré par les professionnels du service.

Une indemnisation est attribuée à la famille, le service est disponible 24h/24.

Renseignements : SAPMN

☎ 04 76 70 48 07, Fax 04 76 48 39 61

## ■ Rencontre avec les usagers des transports



Le Grésivaudan propose des rencontres avec les différents usagers des transports (habitants, entreprises, scolaires) pour établir un état des lieux de l'existant en termes de qualité de service et adapter l'offre à la demande,

**Jeudi 15 juin, à l'Espace Aragon, à Villard-Bonnot à 18h**

Après une brève présentation du réseau de transport et des évolutions envisageables en 2010, la discussion sera ouverte et chacun pourra s'exprimer librement.

Renseignements :

☎ 0 810 12 12 33, bflahaut@le-gresivaudan.fr,  
www.transportsdugresivaudan.fr



# Informations générales

## ■ Chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie

A partir du 1er janvier 2010 les propriétaires de chiens d'attaque (catégorie 1) et de chiens de garde et de défense (catégorie 2) doivent être titulaires d'un permis de détention. Ce permis est délivré par le maire de la commune dans laquelle le propriétaire ou le détenteur de l'animal réside.

Pièces à fournir pour l'obtention du permis :

- l'identification du chien (tatouage ou puce électronique)
- le certificat de vaccination antirabique du chien
- une assurance garantissant la responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par l'animal
- une attestation de stérilisation de l'animal pour les chiens mâles et femelles de la 1<sup>ère</sup> catégorie
- un rapport d'évaluation comportementale du chien par un vétérinaire habilité
- une attestation d'aptitude à détenir un chien dangereux obtenue auprès d'un formateur agréé.

Quand le chien est trop jeune pour subir une évaluation comportementale (moins de 8 mois), il est délivré un permis provisoire valable jusqu'à son premier anniversaire.

### Conditions de circulation des chiens dangereux

Lieux	Chiens 1 <sup>ère</sup> catégorie	Chiens 2 <sup>ème</sup> catégorie
Transports en commun	Interdits	Muselés et tenus en laisse par une personne majeure
Lieux publics à l'exception de la voie publique	Interdits	Muselés et tenus en laisse par une personne majeure
Voie publique	Muselés et tenus en laisse par une personne majeure	Muselés et tenus en laisse par une personne majeure
Locaux ouverts au public	Interdits	Muselés et tenus en laisse par une personne majeure
Parties communes des immeubles collectifs	Muselés et tenus en laisse par une personne majeure Stationnement interdit	Muselés et tenus en laisse par une personne majeure

Renseignements et formulaires sur : [http://www.interieur.gouv.fr/sections/a\\_votre\\_service/vos\\_demarches/chiens](http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/vos_demarches/chiens)

# Le coin environnement

## ■ Gestion différenciée - arrêt des pesticides

La gestion différenciée des espaces verts et le plan de désherbage sont en cours d'élaboration, certains ajustements sont encore nécessaires.

Nous travaillons sur les plantes réclamant peu d'eau pour les jardinières et massifs, l'intégration d'au moins 80% de plantes vivaces dans les plates-bandes et massifs, le fauchage tardif de certaines zones, des prairies fleuries propices à la biodiversité...

Aujourd'hui les services techniques en charge des espaces verts sur la commune ont pratiquement arrêté d'utiliser des pesticides, sauf dans le cimetière où nous n'avons pas encore trouvé de solution satisfaisante.

Parmi les méthodes alternatives que nous allons tester, il va y avoir le passage d'une balayeuse avec des brosses métalliques qui arracheront les herbes indésirables le long de certains murs.

Ensuite le passage d'un rotofil ou de brosses métalliques manuelles pourront assurer l'entretien courant.

Désherber mieux, c'est aussi désherber moins, nous comptons sur votre compréhension car tous les secteurs ne seront pas « parfaits ». Vous avez peut-être pu constater un verdissement des pavés devant la mairie, ce n'est pas de la négligence, c'est une volonté ! Notre regard doit changer, notre seuil de tolérance aussi, il faut nous réhabituer à voir des pissenlits ou autres adventices dans nos pelouses, au bord des voiries ou le long des murs. Cela fait moins « propre », mais plus vivant en cette année internationale de la biodiversité.

Et si la collectivité se doit d'être exemplaire, l'effort de chacun est indispensable, chaque habitant dans son propre jardin est un acteur important.

## ■ Broyage des déchets végétaux

Le brûlage de déchets végétaux des jardins est totalement **INTERDIT SUR LA COMMUNE** par arrêté préfectoral car St Nazaire est située dans le plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération grenobloise.

C'est l'occasion de vous rendre, le samedi ou le dimanche, sur le site de broyage de St Nazaire à côté des lacs de Miribelles, pour y déposer vos tailles de haies, d'arbustes ou d'arbres. Vous pourrez repartir avec autant de broyat que vous le souhaitez qui vous servira aussi à pailler vos massifs, votre potager, vos arbustes ou votre haie, pour éviter le

dessèchement de la terre et ainsi limiter les arrosages et la levée des herbes indésirables.

Merci de n'apporter que des branchages (ni souches, ni pelouse, ni feuilles mortes, ni autres végétaux...).

Renseignements et plan d'accès sur : [www.siciomg.fr](http://www.siciomg.fr)

**Rappel : Les haies ne doivent pas déborder sur la voie publique afin de ne pas gêner la visibilité des automobilistes, et permettre aux piétons de marcher sur les bords des chemins du village et chemins piétons en toute sécurité.**

## ■ Valorisez vos tontes de pelouse

**Plusieurs solutions pour valoriser vos tontes :**

- soit les laisser sur place en enlevant le bac de récupération de votre tondeuse ou en utilisant une « tondeuse-mulcheuse »,
- soit les ramasser et les utiliser pour pailler vos arbustes, vos plantations ou votre haie, pour éviter le dessèchement de la terre et ainsi limiter les arrosages et la levée des herbes indésirables,
- Soit les composter, en évitant d'en mettre trop à la fois, ajoutées à vos déchets de cuisine, vos feuilles ou du broyat

de branchages, vous obtiendrez au bout de quelques mois un excellent compost pour amender votre terre.

Mais surtout évitez de les amener en déchetterie, vous économiserez un transport, donc du temps, du carburant, du CO2 dans l'atmosphère et un coût pour la collectivité, alors que tout peut être valorisé directement dans votre jardin qui vous le rendra !

Véronique HENOFF

# La vie des associations



## ■ La paroisse Saint Martin du Manival

Pour rencontrer l'évêque de notre diocèse, le Père Guy de KERIMEL, la paroisse Saint Martin du Manival vous invite à 2 temps forts :

- Le mardi 25 mai à l'Agora de St Ismier à 20h30 : réunion publique sur le thème « Où en est l'Eglise ? L'évêque répond à vos questions. »
- Le dimanche 30 mai au Pré de l'Eau à Montbonnot à 10h : messe suivie d'un temps de partage avec « buffet isérois ».

Christian de POLIGNAC

## ■ Association Sport et Culture Section Zen'itude - Yoga

Les cours de Yoga ouvrent leurs portes à tous ceux et celles qui souhaitent découvrir ou redécouvrir le Yoga avec notre professeur Catherine RICHARD :

**mardi 15 juin de 18h à 19h30** en salle de motricité de l'école maternelle

et **jeudi 17 juin de 9h45 à 11h15** au gymnase.

Renseignements : Françoise Coeur ☎ 04 76 52 15 49 [francoise.coeur@dbmail.com](mailto:francoise.coeur@dbmail.com), responsable de la section  
ou Jeannine Tanitte ☎ 04 76 52 42 67 [jtanitte@orange.fr](mailto:jtanitte@orange.fr)

# La vie des associations

## Fête de la St Jean

### FÊTE DU VILLAGE

L'incontournable date à retenir pour ce mois de juin, c'est celle de la Fête du Village, la St Jean, fixée au samedi 19 juin de 15h à 2h.

#### Grands et petits, nous vous attendons nombreux autour de multiples animations :

- le parcours aventure en structure gonflable,
- le trampoline,
- le circuit de quads,
- le manège des petits,
- les jeux géants,
- les Sumos,
- le stand de tir à la carabine.

#### Nouveau cette année :

- le parcours VTT Trial avec Bike Sensations,
- les promenades à dos d'ânes avec Sherpane,
- une animation musicale festive avec le groupe Caméléon et son répertoire New-Orléans, Jazz créole, Tzigane,....

#### Sans oublier évidemment :

- les multiples expositions : peintures, poterie, dentelle, bijoux,...
- le défilé aux lampions, feu de la St Jean,
- un super feu d'artifice sonorisé avec 15 grands tableaux de feu de 196 bombes et 1 600 projectiles en bouquet final,
- la soirée dansante avec l'orchestre « Alpes Rythmes ».

#### Et sans omettre :

- la buvette,
- les salades, frites et grillades dès 18 heures, ... bonne raison pour rester sur place !

#### A très bientôt pour ce bon moment convivial.

Guy BONNEMENT

## Bibliothèque L'Oiseau Lyre



- du 19 au 30 juin : la bibliothèque municipale accueille l'exposition des travaux de fin d'année du cours d'aquarelle de l'association Sport et culture.
- Samedi 19 juin : portes ouvertes de 14h à 19h pour la fête de la St Jean.

Mireille FAVRE

## Avag Association Vacances Animation Gresivaudan

L'assemblée générale de l'association s'est déroulée le 26 février à l'Agora de St Ismier. Une très nombreuse assistance (plus de 200 personnes) s'était déplacée pour entendre les différents rapports et interventions concernant l'année écoulée.

Merci à tous nos adhérents qui suivent, avec toujours autant de fidélité, la vie de l'association.

L'année 2010 a bien débuté.

La sortie « Raquettes et Paret », soirée inoubliable au Semnoz a remporté pour la seconde année un énorme succès. Le Maroc, grand tour marocain, destination très demandée, sera notre première grande sortie de 13 jours en avril. A cette période une autre partie de nos adhérents aimant la musique, se fera un plaisir de voir ou revoir la célèbre opérette « La Veuve Joyeuse ».

Les sorties d'une journée et les voyages de plusieurs jours programmés vont se réaliser au cours de l'année 2010.

Deux nouvelles sorties non prévues sont au programme :

- une escapade en Matheysine, le jeudi 17 juin
- la fête des lumières à Lyon, le mercredi 8 décembre.

Vos projets de voyage pour l'année 2011 commencent à voir le jour. Nous avons retenu :

- séjour à Paris : 2<sup>ème</sup> quinzaine de mars
- Circuit Ouest américain : 2<sup>ème</sup> quinzaine d'avril
- Séjour en Camargue pour la fête des Gitans : 2<sup>ème</sup> quinzaine de mai
- Circuit en Ecosse : 2<sup>ème</sup> quinzaine de juin
- Séjour en Auvergne avec Vulcania : début septembre
- Fête de la bière à Munich : 2<sup>ème</sup> quinzaine de septembre
- Circuit en Inde : fin octobre / début novembre.

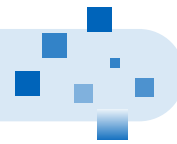
Toutes ces sorties sont bien-sûr encore à l'étude. Elles seront précisées et confirmées dans l'Essentiel – Spécial forum des associations.

Pour de plus amples informations sur toutes nos activités, s'adresser le mardi de 14h à 17h lors de notre permanence à l'Agora de St Ismier, salles Moucherotte et les Ecrins où vous serez toujours accueillis avec plaisir ou téléphonez aux numéros suivants :

☎ 04 76 52 41 30 – avag-animation@wanadoo.fr

☎ 04 76 52 45 48 – avag-detente@wanadoo.fr

A. RENIAUD



## ■ Festival d'arts vivants à Montbonnot

*Sous les cèdres – 3, 4 et 5 juin*

- 3 juin : soirée théâtre avec les pièces **CONFIDENCES ET PETITS MONDES, A TABLE**, le concert théâtralisé du **BLACK QUARTET** et la pièce **POURQUOI MES FRERES ET MOI ON EST PARTI**
- 4 juin : soirée activités pour les enfants avec les pièces **CONFIDENCES ET PETITS MONDES, CHOUETTE LA GOUTELETTE** et un concert jeune public
- 5 juin : soirée canadienne avec les pièces **CONFIDENCES ET PETITS MONDES, A TABLE**, concert canadien avec le **groupe SUROIT** et le chanteur **Paul KUNIGIS**.

Ouverture du parc de Miribel au public à 18h.  
Repas servis de 19h à 21h30

Renseignements : <http://comiteanimationmontbonnot.fr>  
☎ 06 15 94 67 02.

## ■ Les décou'Vertes - Dimanche 6 juin

*Un avant-goût d'été en Chartreuse*

L'évènement des Décou'Vertes est l'occasion idéale de découvrir ou redécouvrir le massif de Chartreuse et son patrimoine naturel grâce à de nombreuses activités de pleine nature encadrées par des professionnels passionnés. Pendant une journée entière, chacun pourra composer son programme en fonction de ses envies : de la randonnée thématique à l'escalade en passant par l'initiation au VTT ou à la spéléologie, des Balcons Sud à la Vallée des Entremonts, en famille ou entre amis, il n'y a plus qu'à choisir !

Les Décou'Vertes, c'est aussi un évènement aux portes de l'été qui offrira à chacun un aperçu alléchant de toutes les manifestations culturelles qui attendent les visiteurs estivaux en Chartreuse : le trail du Grand Duc, les Rencontres Brel, les Nuits d'Été, les combats de Reines, la Fête des Paysans ou encore la Coupe Icare, les amoureux de Chartreuse n'ont pas fini de s'émerveiller!

Renseignements :  
[www.decouvertesenchartreuse.fr](http://www.decouvertesenchartreuse.fr)  
[lesdecouvertes@parc-chartreuse.net](mailto:lesdecouvertes@parc-chartreuse.net) ☎ 06 38 58 97 77

## ■ Festival « Savoirs en partage - Mémoire d'antan 1850/1950 »

*Fort Barraux les 5 et 6 juin de 10h à 19h*

Passion'art propose son 2<sup>ème</sup> festival : voyagez dans le temps à la découverte des métiers d'antan, en retrouvant le tram sur la ligne Grenoble/Chapareillan, la ganterie, les forges et les moulins, le généalogie, la philatélie, la mécanographie, la reconstitution d'une salle de classe 1930, les véhicules début XX<sup>ème</sup> siècle... sans oublier la restauration traditionnelle digne des recettes de nos grands mères.

Conférences, animations, dégustations pédagogiques, expositions dans un cadre exceptionnel pour petits et grands!!!!

Venez nombreux à une manifestation inoubliable et passionnante à découvrir en famille.

Renseignements : [www.mairie-barraux.fr](http://www.mairie-barraux.fr) ou Françoise LADOUX, [m.ladoux@wanadoo.fr](mailto:m.ladoux@wanadoo.fr) ☎ 06 73 72 08 82

## ■ Prapoutel Sports Evasion



Le centre accueillera les jeunes de 6 à 16 ans du 5 juillet au 20 août 2010 à Prapoutel.

**Durée** : 5 jours (du lundi au vendredi) de 9h30 à 17h.

Encadrement : professionnels diplômés et sportifs spécialisés.

**Transport** : ramassage en autocar à St Nazaire, départ à 8h46, retour à 17h54.

Activités selon âge et météo : tennis, street-hockey, mini golf, piscine, tir à l'arc, trottinherbe, pêche, course d'orientation, escalade, paintball, basket, foot, cirque, ping-pong, accrobranches, et nouveau cet été : VTT et patins à glace.

Tarifs : 235 € la semaine et 50 € la journée.

Des brochures d'inscription sont à votre disposition au service accueil de la mairie. Renseignements : ☎ 04 76 52 73 95 ou 06 81 06 25 82, [info@pse38.com](mailto:info@pse38.com) ou [www.pse38.com](http://www.pse38.com)



## Pharmacies de garde en juin

- 6 PHARM. LUU DUC - Crolles  
☎ 04 76 08 01 59
- 13 PHARM. BELLE ETOILE - Crolles  
☎ 04 76 92 02 15
- 20 PHARM. de BERNIN - Bernin  
☎ 04 76 08 03 19
- 27 PHARM. PLEMER - St Nazaire les Eymes  
☎ 04 76 52 20 17